



INNOVER
C'EST COLLABORER!

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

La MRC de Charlevoix soutient l'entrepreneuriat et les milieux de vie

Baie-Saint-Paul, 29 avril 2026 – Le Conseil de la MRC accorde 70 932 \$ en contributions financières non remboursables grâce à plusieurs de ses fonds et programmes.

Aquaventure Charlevoix

La MRC de Charlevoix est fière de soutenir l'implantation d'Aquaventure Charlevoix à Petite-Rivière-Saint-François, une nouvelle entreprise qui contribuera à bonifier l'offre d'activités de plein air accessibles et à faire découvrir le fleuve Saint-Laurent de façon sécuritaire et encadrée. Aquaventure Charlevoix proposera des initiations, des excursions guidées ainsi que la location de planches à pagaie (SUP), une activité de plein air encadrée, accessible et abordable. Dans ce cadre, la MRC accorde une aide financière non remboursable de 10 000 \$ par l'entremise de son Fonds de soutien aux entreprises – volet démarrage.

Impression et Création BEE

Impression et Création BEE est une nouvelle entreprise à Baie-Saint-Paul offrant des services d'impression, de design graphique et de créations personnalisées. Positionnée comme une imprimerie « express », elle misera sur des services rapides et accessibles en impression numérique, infographie et grand format. La MRC de Charlevoix soutient ce projet par l'octroi d'une contribution financière non remboursable de 10 000 \$ avec son Fonds de soutien aux entreprises – volet démarrage.

Coopérative de solidarité de l'Arbre

La MRC accorde une somme de 15 000 \$, avec le Fonds de développement des entreprises en économie sociale (FDEÉS), à la Coopérative de solidarité de l'Arbre pour l'acquisition et l'aménagement d'une remorque à bascule. Ce projet permettra d'améliorer l'efficacité des opérations et de réduire les dépenses de location. Il soutiendra également la bonification des services d'arboriculture-élagage et améliorera les conditions de travail des employés.

Café coop de solidarité des Éboulements (Café Sol)

La MRC soutient le Café Sol dans son projet d'aménagement de son nouveau local et de structuration organisationnelle. Elle accorde ainsi un montant de 10 200 \$ à la coop avec son Fonds de développement des entreprises en économie sociale (FDEÉS).

Les projets mentionnés ci-haut sont réalisés grâce au gouvernement du Québec dans le cadre du volet Développement territorial du Fonds régions et ruralité.

Office régional d'habitation (ORH) de la MRC de Charlevoix

Une aide financière de 13 750 \$ est accordée à l'ORH de la MRC de Charlevoix pour soutenir le déploiement du Service d'aide à la recherche de logement (SARL) en 2025-2026. Ce service constitue un levier essentiel dans le contexte de la crise du logement. Plus de 200 demandes et 400 interventions sont traitées annuellement par le personnel du SARL, ce qui confirme qu'il répond à un besoin et qu'il est primordial d'en assurer le renouvellement, en partenariat avec divers organismes œuvrant dans le domaine de l'habitation. Ce financement provient du Fonds éolien de développement régional.

Municipalité de Saint-Urbain – Projet Signature *Pour mieux habiter nos milieux de vie*

Après la réalisation de plans d'aménagement conceptuels pour l'ensemble du site du pôle récréatif par la firme NVIRA, la municipalité de Saint-Urbain est prête à entamer la réalisation d'une première phase de son projet Signature. Pour ce faire, elle a besoin de plans préliminaires et techniques pour réaménager le terrain situé à l'avant du Centre communautaire. La MRC accorde à cette dernière un montant de 11 982 \$ qui provient du volet 3 du Fonds régions et ruralité (FRR), dédié à la réalisation du projet Signature.

-30-

Sources :

Karine Horvath, directrice générale
MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6002
khorvath@mrccharlevoix.ca

Myriam Gauthier, conseillère en communication
MRC de Charlevoix
418 617-0054
mgauthier@mrccharlevoix.ca

Le Fonds soutien aux entreprises - volet démarrage vise à stimuler le démarrage de nouvelles entreprises sur le territoire, favoriser la création d'emplois durables, dynamiser l'économie et la vitalité du territoire et être un levier pour des projets entrepreneuriaux porteurs et innovants.

Le Fonds de développement des entreprises en économie sociale (FDEÉS) vise à stimuler l'émergence de projets viables au sein d'entreprises d'économie sociale afin de soutenir la création d'emplois durables en leur offrant un support financier.

Fonds éolien de développement régional de la MRC de Charlevoix

Le Conseil des maires a tenu à préciser que les investissements, à même les redevances du Parc éolien de la rivière du Moulin, sont affectés au financement de projets à caractère régional, ces contributions n'ont donc aucune incidence sur les taxes municipales et n'impliquent aucune charge financière des municipalités locales.